

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec



Le présent fichier est une publication en ligne reçue en dépôt légal, convertie en format PDF et archivée par Bibliothèque et Archives nationales du Québec. L'information contenue dans le fichier peut donc être périmée et certains liens externes peuvent être inactifs.

Version visionnée sur le site Internet d'origine le 19 mai 2010.

Section du dépôt légal

DIVERSITÉ culturelle

MONDIALISATION

Abonnez-vous



Bulletin de nouvelles sur la diversité des expressions culturelles

Vol.10, no 8, lundi 17 mai 2010

Les travaux de mise en œuvre de la Convention sur la diversité des expressions culturelles sont en cours !

DANS CE NUMÉRO :

Suivi de la Convention

- Les travaux de mise en œuvre de la Convention sur la diversité des expressions culturelles sont en cours !

Communiqués, discours, déclarations

- Le Festival International de la Diversité célèbre la « Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et pour le développement »
- Syrie - La délégation de l'Union européenne à Damas lance son appel pour soutenir des activités culturelles locales et régionales
- Appel à propositions: Projets culturels du Fonds arabe pour la Culture et les Arts
- Réunis à Québec, les membres de la Commission canadienne pour l'UNESCO examinent les liens entre la biodiversité et la diversité culturelle
- L'OIF au Séminaire international « Culture et développement »

Publications récentes

- Accords bilatéraux et diversité culturelle, édition du 1er mai 2010
- Mainstream, par Frédéric Martel

Politiques et mesures culturelles - Bonnes pratiques

- L'Arterial Network et la Commonwealth Foundation s'unissent en vue de développer les politiques culturelles en Afrique
- Les cinémas du monde à Cannes
- Tous à l'opéra ! une initiative européenne pour créer des passerelles

La diversité en question

Bulletin de nouvelles

Abonnement

Archives

Communiqués / Discours / Déclarations

Publications / Études

Politiques et mesures Bonnes pratiques

Sites d'intérêt

Questions de mise en œuvre !

- [Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles](#)

Suivi de la Convention


Les travaux de mise en œuvre de la Convention sur la diversité des expressions culturelles sont en cours !

La Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles est entrée en vigueur le 18 mars 2007. À l'occasion de la première session de la Conférence des Parties à la Convention, tenue en juin 2007, le Comité intergouvernemental a reçu le mandat d'élaborer les directives opérationnelles nécessaires à la mise en œuvre de la Convention. Il a tenu depuis cinq rencontres, trois ordinaires et deux extraordinaires. La quatrième session ordinaire se tiendra en décembre 2010.

La seconde session de la Conférence des Parties, qui s'est tenue à Paris les 15 et 16 juin 2009, a permis l'adoption des directives opérationnelles concernant neuf articles de la Convention. Le Comité intergouvernemental a été mandaté afin de poursuivre

l'élaboration des directives opérationnelles.

Au moment d'écrire ces lignes, 111 Parties (110 États et la Communauté européenne en tant qu'organisation d'intégration économique régionale) ont ratifié ce traité. Bien que les travaux de mise en œuvre de la Convention poursuivent leur cours normal, la campagne de mobilisation en vue de la [ratification de la Convention](#) par les États membres qui ne l'ont pas encore fait doit plus que jamais se poursuivre, avec ferveur et persuasion ! Car la légitimité de la Convention sera proportionnelle au nombre d'États appartenant à toutes les régions du monde qui la ratifient, l'acceptent, l'approuvent ou y adhèrent.

- ["Pourquoi les États doivent-ils ratifier cette Convention ?"](#) Pour le savoir, consulter notre Bulletin du 16 janvier 2006
- [Quelle est la procédure à suivre pour ratifier la Convention ?](#) Prendre connaissance des indications fournies par l'UNESCO à cet égard
- [Texte officiel de la Convention](#) 
- [États Parties à la Convention](#)

Haut de la page 

Communiqués, discours, déclarations

Le Festival International de la Diversité célèbre la « Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et pour le développement »

Le 3^e Festival International de la Diversité se déroulera du 17 au 27 mai 2010. Créé en 2008, le Festival célèbre partout dans le monde la « Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et pour le développement », fixée au 21 Mai.

« Le monde d'hier était féru de différences, celui de demain tend à l'unification. La tâche de notre temps est d'acclimater pleinement l'évidence que l'unité du genre humain réside dans sa diversité.

Pour rendre sensible ce trait constitutif de notre identité individuelle et collective, l'exercice de la culture est sans équivalent. C'est pourquoi le Festival repose sur des événements culturels conçus pour rapprocher des expressions culturelles diverses, rendant ainsi audible, visible, et toujours captivante, la richesse de la diversité culturelle » de préciser l'UNESCO.

Le programme et le catalogue du Festival sont disponibles dans le [site de l'UNESCO](#).

Source :

[UNESCO](#)

Haut de la page 

Syrie - La délégation de l'Union européenne à Damas lance son appel pour soutenir des activités culturelles locales et régionales

La Commission européenne (CE) indique dans son site que la délégation de l'Union européenne à Damas a lancé son appel pour soutenir des activités culturelles locales et régionales.

« Les projets proposés devront être innovants et avoir une grande visibilité. Ils auront pour objectif d'encourager le dialogue entre les cultures, de promouvoir un meilleur accès à la culture et de renforcer les capacités des opérateurs culturels syriens » précise la CE.

« Lors de la sélection, la priorité sera donnée aux projets touchant les

populations en difficultés, impliquant les jeunes et utilisant les médias comme support. Une attention particulière sera portée aux projets touchant spécifiquement des problématiques locales identifiées et visant à leur apporter une solution. La pérennisation des activités sera également un atout non négligeable dans la sélection des projets proposés.

Pour proposer une activité locale, le partenariat doit être constitué d'une organisation syrienne et, au moins, de deux structures de l'Union européenne, ou d'une organisation européenne et une autre des pays en voie d'adhésion (Turquie, Croatie, Macédoine) ou d'une des pays de l'AELE (Islande, Norvège, Lichtenstein). [...]

Chaque projet pourra solliciter un soutien compris entre 25 000 et 40 000 Euros pour une durée maximum de 12 mois. Les activités devront se dérouler sur le territoire de la République arabe de Syrie et se mettre en place en 2011. Toutefois, certaines actions pourront commencer dès 2010.

La date limite pour envoyer les propositions est fixée au 15 juin 2010, à 14 h, heure de Damas. »

Source :

- [Commission européenne](#)

Haut de la page 

Appel à propositions: Projets culturels du Fonds arabe pour la Culture et les Arts

Le Fonds arabe pour la Culture et les Arts (AFAC) a lancé un appel à propositions pour des projets culturels. Le Fonds est un organisme à but non lucratif fournissant une aide financière directe aux artistes indépendants et des institutions culturelles dans les pays arabes. La Commission européenne (CE) précise dans son site web que :

« Le Fonds invite les porteurs de projets à soumettre leurs demandes de financement pour des programmes ou œuvres d'arts ainsi que des productions littéraires et culturelles dans l'un des domaines suivantes : développement et production d'œuvres cinématographiques indépendants, production et la présentation de spectacles, production et organisation de foire d'art plastique et activités d'art visuel, production et la publication d'œuvres littéraires (romans – contes – poésie – théâtre), recherche, ateliers et le renforcement des capacités » indique la CE.

Les individus, ONGs et institutions culturelles et pédagogiques, ainsi que les organisations gouvernementales et les sociétés privées travaillant dans le domaine culturel, sont éligibles pour présenter leurs demandes, en langue arabe, sur le formulaire disponible dans le site du Fonds. Les demandes doivent être envoyées au plus tard le 31 août 2010.

Source :

- [Commission européenne](#)

Haut de la page 

Réunis à Québec, les membres de la Commission canadienne pour l'UNESCO examinent les liens entre la biodiversité et la diversité culturelle

La ville de Québec (Québec, Canada) a été l'hôte, du 6 au 8 mai, de l'assemblée générale annuelle de la Commission canadienne de l'UNESCO. Cette rencontre a été l'occasion d'examiner les liens entre la biodiversité et la diversité culturelle, ainsi que les nombreuses possibilités de renforcer les synergies entre elles dans le contexte des deux années internationales proclamées en 2010 : l'Année internationale de la biodiversité et l'Année internationale du rapprochement des cultures.

Le conférencier principal invité dans le cadre de cet événement, l'astrophysicien et vulgarisateur scientifique de réputation internationale Hubert Reeves, a exposé son opinion sur les liens qui existent entre biodiversité et diversité culturelle.

Accueillant les délégués, le premier ministre du Québec, Jean Charest a déclaré : «Nous pouvons être fiers du fort engagement de la société civile québécoise et de la collaboration active du gouvernement du Québec aux travaux d'une organisation internationale qui œuvre dans les secteurs liés à ses champs de compétence».

Le premier ministre a de plus réitéré que le gouvernement du Québec poursuivra sa fructueuse collaboration avec le gouvernement fédéral en vue d'assurer la mise en œuvre efficace de l'Accord Québec-Canada relatif à l'UNESCO. Rappelons que cet Accord revêt un caractère historique en ce qu'il reconnaît «que la spécificité du Québec l'amène à jouer un rôle particulier au niveau international» et qu'il établit, pour la première fois, un rôle formel pour le Québec au sein d'une organisation des Nations Unies.

Sources :

- [Communiqué du gouvernement du Québec](#)
- [Commission canadienne pour l'UNESCO](#)

Haut de la page 

L'OIF au Séminaire international « Culture et développement »

L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) fait état de sa participation au Séminaire international « Culture et développement », organisé à Gérone (Espagne) les 4 et 5 mai 2010, dans le cadre de la présidence espagnole du Conseil de l'Union européenne.

De concert avec le British Council et le réseau ARTerial, l'OIF y a présenté un projet commun pour promouvoir le rôle de la culture dans les stratégies du développement. Une initiative décrite comme exemplaire par la Commission européenne et le Secrétariat général du Groupe ACP.

« Les trois partenaires - auxquels devrait se joindre l'Agence espagnole de coopération internationale pour le Développement (AECID) - se sont donné deux ans pour parvenir à des résultats concrets et mesurables dans quatre secteurs prioritaires :

- Coordonner la cartographie des industries culturelles des pays du Sud (ce volet pourrait être le premier à être présenté en vue d'un financement communautaire).
- Reconnaître les festivals comme des plateformes significatives pour les échanges artistiques et le dialogue interculturel.
- Construire une stratégie cohérente de développement culturel à travers l'échange d'informations sur les programmes de formation.
- Échanger des informations sur les bonnes pratiques en matière d'accès au crédit financier pour les industries culturelles.

Organisé par l'AECID et la Commission européenne, le séminaire de Gérone s'inscrit dans une série de rencontres sur la thématique de la coopération culturelle au service du développement auxquelles a pris part l'OIF : le colloque « Culture et création, facteurs de développement » organisé par la Commission européenne et le Groupe des pays ACP (Bruxelles, avril 2009), la réunion du British Council sur la coopération entre les agences culturelles en Europe et en Afrique (Bruxelles, 22 mars 2010) ; le symposium de l'Unesco sur la gestion des risques dans le financement de la culture (Paris, 16-17 avril 2010) ; et la réunion de l'OIF sur la cartographie des industries culturelles des pays du Sud (Paris, 24 avril 2010) » de préciser le site de l'OIF.

Source :

- [OIF](#)

Haut de la page 

Publications récentes

Accords bilatéraux et diversité culturelle, édition du 1er mai 2010

Le bulletin *Accords bilatéraux et diversité culturelle* nous propose, dans son édition du 1^{er} mai, plusieurs textes d'intérêt. En voici le sommaire :
Politique commerciale

- ACTA : Le dévoilement d'un traité déjà controversé
- États-Unis : Rapport annuel "1377" sur les télécommunications

Piratage - Numérisation

- UNESCO : À propos de l'Observatoire mondial de lutte contre la piraterie
- Les chiffres du téléchargement illégal contestés
- Encadré : Adoption du Digital Economy Bill
- Des éditeurs contre Google Books

Union européenne

- Placer la culture au cœur de la politique de l'Union européenne
- Les groupes privés européens de télévision résistent à la crise

Publications récentes

Le bulletin *Accords bilatéraux et diversité culturelle* est réalisé par le Centre d'études sur l'intégration et la mondialisation (CEIM) pour l'Organisation internationale de la Francophonie.

Source :

- [CEIM](#)

Haut de la page 

Mainstream, par Frédéric Martel

Comment fabrique-t-on un best-seller, un hit ou un blockbuster ? Après avoir échoué en Chine, Disney et Murdoch réussiront-ils à exporter leur production en Inde ? Comment Bollywood séduit-il les Africains et les telenovelas brésiliennes, les Russes ? Pourquoi les Wallons réclament-ils des films doublés alors que les Flamands préfèrent les versions sous-titrées ? Telles sont quelques-unes des questions soulevées par le chercheur et journaliste Frédéric Martel dans *Mainstream*, son plus récent essai. L'éditeur, Flammarion, précise que :

« Frédéric Martel a mené une longue enquête de Hollywood à Bollywood, du Japon à l'Afrique subsaharienne, du quartier général d'Al Jazeera au Qatar jusqu'au siège du géant Televisa au Mexique. Ce qu'il nous rapporte est à la fois inédit, fascinant et inquiétant : la nouvelle guerre mondiale pour les contenus a commencé.

Au cœur de cette guerre : la culture "mainstream". De nouveaux pays émergent avec leurs médias et leur divertissement de masse. Internet décuple leur puissance. Tout s'accélère. En Inde, au Brésil, au Arabie saoudite, on se bat pour dominer le Web et pour gagner la bataille du "soft power". On veut contrôler les mots, les images et les rêves. [...]

Mainstream est le résultat d'une vaste enquête [...] conduite sur le terrain pendant cinq années dans 30 pays. Frédéric Martel a interviewé plus de 1 200 personnes dans toutes les capitales de l'"entertainment". Il analyse

le jeu des acteurs, les logiques des groupes et suit la circulation des contenus sur cinq continents... »

Pour mieux connaître cet ouvrage, veuillez consulter le site de l'éditeur [Flammarion](#).

Source :

- [Flammarion éditeur](#)

Haut de la page 

Politiques et mesures culturelles - Bonnes pratiques

L'Arterial Network et la Commonwealth Foundation s'unissent en vue de développer les politiques culturelles en Afrique

À l'occasion du Festival international des Arts de Harare (Zimbabwe), l'Arterial Network et la Commonwealth Foundation ont mis en place un nouveau partenariat stratégique. Ce partenariat vise à aider les gouvernements africains et les réseaux de la société civile à développer, mettre en œuvre, assurer le suivi et évaluer les politiques culturelles nationales.

« L'absence d'un contexte favorable à l'élaboration de politiques culturelles constitue un problème pour bon nombre de pays du Commonwealth, dont vingt du continent africain. À l'occasion du sommet du Commonwealth à Trinité-et-Tobago de 2009, les représentants de la société civile ont demandé aux chefs d'États participants de dresser des cadres fermes et durables en soutien à l'industrie créative et culturelle des pays membres. Pour ce faire, l'Arterial Network a mis sur pied, avec l'appui de la Fondation du Commonwealth, un groupe de travail sur les politiques culturelles voué à cette tâche auprès des pays africains membres du Commonwealth.

Les douze membres du groupe de travail (dont sept représentants de pays africains membres du Commonwealth) se sont réunis pour la première fois pendant le Harare International Festival of the Arts (HIFA) 2010 pour étudier les propositions d'un cadre de politiques culturelles inspirées de politiques, de déclarations et de conventions culturelles actuelles, établies tant à l'échelle internationale qu'africaine. Le groupe de travail a également discuté d'un outil servant à évaluer l'évolution du développement culturel en guise de moyen d'élaborer des interventions éclairées, selon les besoins » précise la Commonwealth Foundation dans son site.

Source :

- [Commonwealth Foundation](#)

Haut de la page 

Les cinémas du monde à Cannes

Pour la 15^e année consécutive La Francophonie sera présente au Festival de Cannes (12 au 23 mai). Elle fera la promotion des cinémas francophones du Sud au Pavillon « Les Cinémas du Monde » : un espace de découverte et d'échanges autour de la diversité des cinématographies du Sud.

L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) précise dans son site que :

« Le Pavillon invite cette année 12 réalisateurs et producteurs du Sud, dont 6 venant de pays francophones. Ils y bénéficient d'un accompagnement spécifique pour susciter des opportunités de développement à l'international et présenteront leurs films (longs et courts-métrages) au Marché du Film de Cannes.

Mis en place par CulturesFrance, l'OIF, TV5MONDE et RFI notamment, le Pavillon répond à trois objectifs :

- Renforcer la visibilité des cinématographies du Sud et d'Europe centrale et orientale
- Soutenir leur développement et leur distribution
- Mettre en réseau les professionnels

En cette année 2010, marquée par son 40^e anniversaire, l'OIF lancera le projet de Fonds panafricain de cinéma aux côtés de la Fédération panafricaine des cinéastes (FEPACI). Elle entend ainsi traduire dans les faits l'engagement de son Secrétaire général Abdou Diouf à soutenir le cinéma africain. L'OIF s'associera le 16 mai à l'hommage rendu par TV5Monde au cinéaste tchadien Mahamat Saleh Haroun, dont le dernier film, *L'Homme qui crie*, en sélection officielle à Cannes, est soutenu par l'OIF.

Pour rappel, la Francophonie s'est imposée comme l'une des principales sources de financement des productions des pays francophones du Sud. Depuis sa création en 1988, le programme image de l'OIF a soutenu plus de 1 600 œuvres de cinéma et de télévision. »

Source :

- [OIF](#)

Haut de la page 

Tous à l'opéra ! une initiative européenne pour créer des passerelles

Les 8 et 9 mai dernier, 28 institutions lyriques de France ont pris part à l'événement *Tous à l'opéra!* qui visait à sensibiliser les publics aux différents métiers des arts lyriques. Cette quatrième édition de la manifestation s'inscrivait cette année dans le cadre d'une opération européenne permettant de faire découvrir des passerelles entre les genres, rappelle le ministère de la Culture et de la Communication de France dans la revue *Culture Communication*.

Ainsi, l'Opéra royal de Wallonie à Liège a exploré les liens entre la culture Hip Hop et les arts lyriques, le Scottish Opera de Glasgow s'est adressé aux enfants de 6 à 18 mois et celui de Serbie a invité les différentes communautés du pays à présenter leurs cultures. *Tous à l'opéra !* a proposé différentes activités en lien avec les scènes lyriques – visites des locaux, expositions, libre accès aux répétitions, rencontres et ateliers avec les professionnels...

Source :

- [Ministère de la Culture et de la Communication de France](#)

Haut de la page 

[Accueil](#) - Bulletin de nouvelles

Politique de confidentialité - Réalisation du site



© Gouvernement du Québec, 2010